

10 C^{MS} LE N^{RO}

LE FRONDEUR

1^{ERE} ANNÉE

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT LE SAMEDI

BUREAU
BOULEVARD
DE LA
SAUVENIÈRE
20
LIÈGE

ANNONCES
15 C^{MS}
LA LIGNE
ET À
FORFAIT



Màva Stock!!!

LE FRONDEUR

BUREAUX
Boul. de la Sauvenière, 20
ABONNEMENTS
7 francs l'an

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Le numéro : 10 centimes

ANNONCES
15 centimes la ligne
RÉCLAMES
On traite à forfait

Toutes les correspondances doivent être adressées au Bureau du journal, Boulevard de la Sauvenière, 20, LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL

Une Epître à Clapette.

Un de nos 25 abonnés m'adresse la lettre suivante :

Monsieur ou Mademoiselle Clapette,

C'est au nom d'un grand nombre de libéraux que je me permets de vous donner mon appréciation au sujet des articles dont vous paraissez vous être fait une spécialité.

Vos comptes-rendus du procès du professeur en question (comme vous dites), vos épigrammes incessants sur le *Journal de Liège* sont loin de plaire à tout le monde. Ne pourriez-vous diriger vos coups de plume sur des personnages appartenant au parti catholique et laisser aux feuilles cléricales le soin d'attaquer les libéraux? Cette manière d'agir, assez étrange, a déjà fait jaser, et le fait que vous citiez l'autre jour d'un professeur de l'Université qui aurait dit à ses élèves que le *Frondeur* avait des attaches avec le parti catholique est une preuve à l'appui de ce que je vous écris.

Veuillez agréer, Monsieur ou Mademoiselle Clapette, l'assurance de ma haute considération.

Votre abonné

M.

Libéral tout court.

RÉPONSE.

Mon cher libéral tout court,

Je ne vous ferai pas languir après la réponse que vous paraissez désirer.

Mes articles sont loin de plaire à tout le monde, dites-vous; permettez-moi de vous répondre, mon cher libéral tout court, que je m'en bats complètement l'orbite.

Je trouve même que votre réflexion dénote une... naïveté d'un assez fort tonneau.

Comment, mon cher libéral tout court, vous qui évidemment devez être doué d'une certaine intelligence puisque vous êtes abonné au *Frondeur*, vous vous imaginez bonnement que j'ai cru faire plaisir à tout le monde en frondant les ridicules de mes concitoyens?

Parole d'honneur, vous m'étonnez.

Vous me demandez également, mon cher libéral tout court, si « je ne pourrais diriger mes coups de plume sur des personnages appartenant au parti catholique. »

Pourquoi cela?

Me prenez-vous, par hasard, pour un émule du *Journal de Liège*?

Si nous avons fondé un journal indépendant, ce n'était pas, je vous prie de le croire, pour essayer de faire avaler à nos lecteurs que tout le parti libéral était exclusivement composé d'hommes dont l'intelligence n'avait d'égale que le désintéressement et le beau caractère.

Quant à laisser aux feuilles cléricales le soin de taper sur certains libéraux, elles s'en acquittent trop bêtement pour que je puisse m'y décider.

Et puisque vous revenez sur le procès du professeur en question, je saisis cette occasion aux cheveux (opération qui serait peu aisée avec M. Vercken) pour livrer aux méditations de la Belgique contemporaine, mes petites idées au sujet des procès de presse qui semblent, depuis quelques années, être entrés dans les mœurs de tout le fonctionnarisme belge.

Je ne me ganterai donc pas pour vous dire, mon cher libéral tout court, que M. Lecuba, en intentant un procès civil à la *Gazette*, s'est rendu

cinquante fois plus ridicule qu'il ne l'était par sa fugue hervienne — réelle ou supposée et même par son cas (bis).

Quant à l'arrêt du tribunal, je le considère comme une atteinte de plus portée à notre Constitution, laquelle, vous le savez, mon cher libéral tout court, a déclaré que tous les délits de presse étaient passibles du jury.

En faisant cette déclaration, nos législateurs de 1830 qui, en général, étaient d'une autre taille que nos députés actuels — à part toutefois l'honorable M. Mouton, — nos législateurs de 1830, dis-je, ont voulu que dans les questions politiques, l'opinion publique, représentée par le jury, fût le seul et souverain juge.

Dans les questions de presse, en effet, un jury offre beaucoup plus de garanties d'impartialité qu'un tribunal, inévitablement composé de fonctionnaires toujours disposés à considérer comme des criminels, les journalistes qui attaquent les gens en place et les puissances établies.

Eh bien, dans cette affaire du professeur en question comme dans toutes les autres du même genre, je considère comme un escamotage indigne ce truc de procédure qui permet d'enlever aux journalistes leurs juges naturels.

Voilà, mon cher libéral tout court, pourquoi j'ai cru devoir rendre compte, à ma façon du procès du professeur en question.

Quant aux paroles attribuées à un professeur de l'Université, je vous avoue qu'elles me laissent parfaitement indifférent.

Je ne puis tenter un procès à ce professeur, que je ne connais pas du reste. Notre immortelle Constitution donne à tous les citoyens belges le droit de posséder le maximum de la bêtise, de la mauvaise foi et de l'idiotisme. On trouverait, d'ailleurs, des circonstances atténuantes autant qu'on en pourrait désirer: la lecture constante du *Journal de Liège* a déjà produit, chez des personnes assez intelligentes, un gâtisme aussi complet que celui dont nous nous occupons.

Telles sont, mon cher libéral tout court, les raisons qui m'ont porté à écrire comme je l'ai fait jusqu'à présent.

J'avouerai que, malgré vos objurgations, je continuerai mon petit train-train, certain d'avance d'avoir l'opinion publique pour moi et au risque, mon cher libéral tout court, de ne plus vous voir figurer sur la liste des abonnés du *Frondeur*.

Il ne me reste qu'à prier mes lecteurs de me pardonner ce long bavardage et à vous prier, mon cher libéral tout court, d'agréer toute la considération dont vous pourriez avoir besoin.

CLAPETTE.

Analyse Littéraire.

A l'ouverture de la session du Conseil provincial, le révérend M. de Luesemans a prononcé un de ces discours qui font époque dans la vie d'un peuple. Depuis longtemps, les lauriers oratoires de nos éloquents députés liégeois empêchaient l'honorable Gouverneur de ronfler dans les bras de sa chère moitié: donc un beau soir il décida, entre une caresse et un gros baiser, d'ajouter un nouveau fleuron à sa couronne d'orateur-historien.

Quelle harangue, mes frères! Démosthène, Cicéron, Mirabeau, Gambetta et le sieur Cornesse ont été enfoncés! Mes oreilles sont encore sous le charme de cette voix vibrante, de ce style clair et limpide qui se distingue surtout par l'élégance autant que par la justesse de

l'expression... Je me plais donc à croire que j'irai — à toute vapeur — au-devant de vos désirs, en agrémentant de quelques commentaires ce morceau d'éloquence.

M. le Gouverneur, on le sait, est un homme très modeste, trop modeste même. Aussi n'est-il pas le moins du monde question de sa personnalité marquante dans le discours qui m'occupe. Qu'on le sache une bonne fois, ce n'est pas cet éminent magistrat qui a fait, à lui seul, la Révolution de 1830; non, il a été aidé dans cette besogne difficile, lourde, ingrate, par les Rogier, les Devaux, les Van Hulst, les Lebeau, etc. Ces vaillants patriotes ont bien voulu travailler avec lui au renversement du gouvernement hollandais et à la conquête de nos libertés 1. L'honorable Gouverneur cite, à l'appui de ce qu'il avance, une foule de faits historiques d'une authenticité incontestable.

Mais j'ai hâte d'arriver à la forme dans laquelle l'orateur a coulé ses idées; je veux, sans retard, vous faire admirer les mille et une beautés de ce chef-d'œuvre littéraire.

Dès la première phrase, l'auditeur est empoigné :

« En jetant les yeux autour de nous, — prononce l'orateur d'une voix grave et solennelle — en écoutant les échos qui se répercutent dans le lointain, en examinant de plus près la situation politique du pays, on pourrait s'effrayer de l'avenir. »

Quel début majestueux! Entendez-vous ces échos qui se répercutent dans le lointain, et qui viendraient vous effrayer — si l'honorable Gouverneur n'était là pour vous dire qu'il n'a pas tardé à se rassurer « en se rendant compte du caractère national et des symptômes qui se trahissent au fond des cœurs. »

Combien grande est la perversité humaine! On constate tous les jours l'un ou l'autre cas de trahison: une femme qui trompe son mari; un ami qui vous abandonne dans l'infortune; un homme politique qui faillit à ses engagements, etc., etc. Mais il était donné à M. le Gouverneur de nous montrer, au fond des cœurs, des symptômes qui se trahissent comme de vulgaires coquins; c'est le comble de la duplicité; mais ce doit être pourtant une chose bien touchante, puisqu'elle rassure l'honorable Gouverneur. Consolons-nous!

Je continue :

« Il est un sentiment plus fort que la haine des partis; à presque tous les moments de crise, ce sentiment s'est révélé et, aujourd'hui plus que jamais, il règne sur toutes les intelligences élevées: malgré la peine que l'on se donne pour le dissimuler, ou plutôt à cause du besoin que l'on éprouve de le trahir; ce sentiment, c'est l'esprit national, c'est celui que dépose en nous le bonheur que nous donne notre indépendance comme nation. »

Pends-toi, Kervyn de Crackenhove; tu viens de rencontrer un émule digne de toi! Que dites-vous, lecteurs, de ce sentiment qui règne sur toutes les intelligences élevées, à cause du besoin qu'on éprouve de le trahir??? Encore la trahison, toutefois! Bien tapé, Gouverneur.

Un peu plus loin pourtant, l'orateur revient à de meilleurs sentiments; les illusions de sa jeunesse accourent sans doute lui sourire et l'agacer comme de petites folles, car il montre à ses auditeurs que « dans les grandes circonstances, tous les cœurs battent à l'unisson dans toutes les poitrines. » Comme c'est bien cela!

« On se tromperait singulièrement — continue-t-il — si comme on l'affirmait, et comme on l'a depuis longtemps affirmé, on s'imaginait que la Révolution belge de 1830 était la fille naturelle, sinon adoptive, de la Révolution française. »

Parbleu! M. le Gouverneur a cent fois raison. La Révolution belge de 1830 est la fille légitime, et non la fille naturelle de la grande Révolution française. Où

sont-ils ces mauvais patriotes qui viennent traiter de bâtardes les glorieuses journées de Septembre 1830 ? Qu'on me le livre et je serai heureux de les voir tomber sous les coups de hache de M. le Gouverneur...

Je voudrais tout citer, mais j'en aurais certainement pour quarante jours et quarante nuits ! Encore un mot, et je vous tire ma révérence : « Vingt peuples, s'écrie à un certain moment l'orateur, se soulevaient au cri de *Liberté* et se disposaient à la conquérir. » Voilà certes une belle phrase, une véritable pierre précieuse qui mériterait d'être montée en épingle ; ne vous rappelle-t-elle pas certaines autres phrases du même genre, empruntées aux meilleurs classiques, par exemple : *Sa sœur accourut vers lui en chemise et en pleurs ; le voleur prit un jambon et la fuite, etc., etc.* ?

M. le Gouverneur a donc pris carrément position au premier rang de la littérature nationale et il peut hardiment se reposer sur ses lauriers ; car, comme il l'a dit si élégamment, dans le magnifique discours dont nous venons d'analyser quelques phrases, « on tombe toujours du côté où on penche ». Or, M. le Gouverneur ne doit pas l'ignorer, du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas !... Qu'il se borne donc à faire éditer son discours à un nombre suffisant d'exemplaires pour que tous les élèves de nos écoles primaires puissent en faire leur profit... et des gorges chaudes.

Ainsi soit-il ! JAMBE-DE-BOIS.

Les Gagnants.

— Eh! bien! qu'avez-vous gagné?..
— Où ça, gagné?..
— Ah! ça, mais d'où sortez-vous? vous ne lisez donc pas les journaux?
— Mais si, je lis le *Journal de Liège* et...
— (Ahuri) Vous dites?..
— Le *Journal de Liège*.
— Allons donc!.. Vous lisez le... non, voyons, pas de mauvaise plaisanterie, hein!..
— Je ne plaisante pas. Je lis le *Journal de Liège* tous les soirs à ma future belle-mère.
— Pauvre femme!
— Oui, mon cher, plaignez-la... je suis un misérable! Cependant je dois ajouter, comme circonstance atténuante, que le supplice ne dure jamais plus de cinq minutes.
— Je comprends, au bout de cinq minutes elle ronfle et alors... farceur va!..
— Oui, mais tout cela ne me dit pas si vous avez gagné un gros lot à la tombola de la presse qui s'est tirée la semaine dernière à Bruxelles.
— Ma foi, je n'en sais rien.
— Eh! vous devez certainement avoir gagné quelque chose. Tout le monde gagne, paraît-il, à cette fameuse tombola.
— Pas possible?..
— C'est comme je vous le dis. Il n'y a pas jusqu'à ma cuisinière qui n'ait gagné...
— Un vélocipède. Vous riez? Il y en a de plus drôles que ça.
— Voyons.
— C'est ainsi que M. Frère a gagné...
— Une paire de lunettes!!!
— M. WASSEIGE : un manuel de politesse.
M. MOUTON-BOUCHE-D'OR : un bébé mécanique, parlant tout seul.
M. VERDIN : une boîte de soldats de plomb.
LE NONCÉ DU PAPE : une boîte de poudre... d'escampette.
M. LE COMMANDANT DE LA GENDARMERIE : 120 bouteilles d'eau de Cologne.
M. WARNANT-LE-GROS : 26 kilogs de « Révalenta arabica » (voir aux annonces).
MONSEIGNEUR DE LIÈGE : un corset, sans couture.
M. LOUIS HYMAN : 2 grosses de mirlitons enrubannés de billets de caramel dont plusieurs pouvant servir pour une cantate patriotique.
M. CORNESSE : un dictionnaire français-flamand. Cela lui facilitera sa correspondance avec les électeurs de Maeseyk.

M. Delcour : deux choses à son choix.
La Meuse : six éventails; trois bouteilles de vinaigre de Bully; deux boîtes de poudre de riz; de trois chignons carotte.
Le *Journal de Liège* : un réveil matin, fonctionnant toute la journée; trois kilogs de sel et deux pots de moutarde.
TRASENSTER : un bonnet d'âne.
M. LEQUARRÉ : un vase ciselé portatif pour usage intime.

— Eh! dites donc! où allez-vous, ce n'est pas fini...

— Mille pardons, mais voilà huit heures, j'vas endormir ma belle-mère. FAROCRATE.

Quatrain.

Le Réverbère du Bourgmestre

(INÉDIT)

Ce bon Guguss, dans les bras de sa femme,
(Il pouvait être une heure du matin)
Se glisse et dit : je t'aime! et cette flamme...
— C'est, répond-elle, un qu'on n'a pas éteint.

BING.

Correspondance.

Liège, 9 juillet.

A. M. le Rédacteur en chef du journal *Le Frondeur*.

Démocrates nous sommes.
a dit Monsieur Mottard; quant à agir en ce sens, le cas est rare chez nos trop homogènes doctrinaires.

J'arrivé à la chose : c'est à propos de la fête St-Pho-lien. Depuis nos nouveaux boulevards, les jeux et réjouissances ont toujours lieu au quai des Tanneurs (centre de la fête). Il n'en sera pas ainsi cette année; pourquoi ? Un clercal de la plus belle eau est un peu dérangé (on dit qu'il a la migraine). Ce vieil impotent, regrettant ses jeunes ans, ne veut plus entendre les bruits occasionnés par les jeunes d'aujourd'hui. Il a donc réclamé pour sa santé, et le transfert a été décidé. Mais, devinez où !

Un comble! près de l'hôpital de Bavière, où il n'y a pas qu'un malade, mais des centaines. Il est vrai que ce sont des malades du peuple, et alors — vous savez.

Pas de commentaires, n'est-ce pas !
Je vous prie d'agréer les salutations empressées d'un de vos lecteurs assidus. X.

FAITS D'ÉTÉ.

Notre confrère et voisin, le *Perron Liégeois*, paraît à présent deux fois par semaine, le mercredi et le samedi.

Nos sincères félicitations à ce vaillant champion des idées libérales.

Angleur est tout en émoi ! Il n'est question, dans toutes les classes de la société, que d'un discours à tout casser que doit prononcer, lors des fêtes liégeoises du cinquantenaire, notre éloquent représentant, M. Ferdinand de Rossius, président de l'Association libérale de Liège, président de la Société horticole de l'Est de la Belgique, administrateur-gérant des aciéries d'Angleur, administrateur de la Société du Bleyberg-ès-Montzen, administrateur-délégué de la Société des Auteurs de St-Léonard, avocat honoraire, tuteur intéressé de plusieurs enfants, chevalier de l'Ordre de Léopold, homme du monde, excellent fumeur de cigarettes et membre de plusieurs Sociétés savantes.

Il paraîtrait que M. F. de Rossius va suivre les cours d'éloquence que vient d'instituer M. Mouton, son honorable collègue. Une journée serait spécialement réservée à la... déclamation d'un chef-d'œuvre littéraire.

Dans quelques semaines, nous pourrions, du reste, juger de l'effet que produira le discours en question, la répétition générale, avec accompagnement d'orchestre, devant être publique.

Comme on le voit, nos fêtes s'annoncent sous les meilleurs auspices. L. SOPE.

Parmi les machines qui obtiennent le plus de succès à l'Exposition de Bruxelles, on en remarque une qui fait le plus grand honneur à notre ville. Elle a pour auteur M. Joseph Demarteau, rédacteur en chef de la *Gazette de Liège*.

Cette merveille est renseignée au catalogue sous le nom de *machine obligeant le public à s'abonner aux journaux cléricaux*, sa force est de cent ânes vapeurs; mais on nous assure que le spécimen exposé n'est qu'une réduction de celle qui fonctionne à la *Gazette* et dont la force est de 10.000 ânes vapeurs.

Tous les prêtres du diocèse sont nécessaires pour la faire marcher et ils ne suffisent pas encore à la tâche, car ils se font aider par les sacristains, bedauds et chantres qui sont sous leurs ordres (rien du sacrement).

M. d'Andrimont, notre honorable conseiller-sénateur, ayant l'intention de se faire confectionner un costume complet, mettra prochainement en adjudication la fourniture de l'étoffe qui lui sera nécessaire.

On élabore actuellement le cahier des charges, qui sera imprimé et adressé à ceux qui en feront la demande.

Une adjudication aussi importante ne manquera pas de donner un peu de mouvement aux filatures de Verriers, qui devront, en cette circonstance, rivaliser avec des fabriques anglaises, dont les propriétaires se proposent de soumissionner.

Nous apprenons que M. le docteur Pirolette vient de faire une cure merveilleuse en coupant le filet à M. Bérard, son collègue au Conseil communal.

Le chroniqueur liégeois de la *Gazette de Liège* racontait dernièrement que des enfants d'une école communale avaient hué un vénérable chanoine qui ne leur disait rien.

Nous apprenons aujourd'hui que ces mêmes enfants ont assommé un jésuite français qui cherchait ici un refuge contre la tyrannie du gouvernement républicain.

Ces petits misérables ont écorché le pauvre ecclésiastique et ont fait de sa peau des lanières pour faire marcher leurs toupies. Ils auraient certainement fait des beefsteack du malheureux, si sa chair n'avait été aussi coriace.

Quatre des écoliers sont arrêtés et ont été confrontés avec le vénérable chanoine, leur première victime, qui a déclaré ne pas les reconnaître.

L'instruction continue (à l'école).

Conversation surprise dans un café huppé :

« Je ne comprends pas comment certain conseiller communal peut renier Malherbe et lui préférer Schouteten, qui, dans la garde civique, est un fameux capitaine, mais ne saura jamais, à l'Hôtel-de-Ville, mettre les Attous dans son jeu.

— Mon cher, laisse faire mon ami; il dit son mot tard, mais il le dit et n'a pas besoin de boire dans le verre d'un autre. Il est mi-chat, mi rat; il ne mettra jamais le bourdon en branle; mais on ne pourra, lorsqu'il daignera s'occuper de quelque chose, craindre qu'il ne revienne Gros-Jean comme devant. »
J'en aurais voulu entendre plus long, mais un ami me pria de sortir.

Rentré au bout de quelques minutes, j'écoutai de nouveau. On était animé et les gros mots allaient leur train. J'avais perdu le fil de la conversation, mais je transcrivis ce que j'ai entendu :

« ... Enfin, il a beau être natif d'Andrimont, il ne vaudra jamais un grain d'orge.

— Tu ne l'as jamais entendu et tu veux en parler, vas donc l'écouter; mais vas-y! âne !!! »

A ce moment, le premier des interlocuteurs reçut un si fameux soufflet, que j'en ai été abruti au point de débobiner ce qui précède.

Les crevés, les gommeux et autres aristos sont souvent appelés fils de croisés.

Je n'ai jamais compris pourquoi.

A tout hasard, j'ouvre un dictionnaire et voici ce que j'y trouve :

« Croisé, n. m., qui s'engageait dans une croisade. »

Pas plus que leur père ou leurs pères, les gens qui m'occupent ne se sont engagés dans une croisade.

« Croisé-ée. — Bâtons croisés, en croix. — Fou croisé, qui bat l'ennemi de tous côtés. — Animaux, race croisé-ée, qui proviennent de races différentes. »

Cette dernière explication, à part les bâtons et le feu, me paraissant suffisante, j'ai abandonné mes recherches.

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer à nos lecteurs que notre brave commandant des pompiers (cliché n° 28) vient d'inventer un appareil qui prévient, deux jours avant l'incendie, les propriétaires des maisons menacées.

Cette ingénieuse invention, dont nous regrettons infiniment de ne pouvoir donner la description pour le moment, rendra les plus grands services aux Compagnies d'assurances qui se proposent — à ce qu'on nous assure (pas contre l'incendie) — de récompenser dignement notre digne commandant, pour le zèle et le dévouement dont il fait preuve dans les circonstances les plus critiques.

Le zèle que M. l'échevin des travaux publics apporte dans l'exercice de ses fonctions ne se dément jamais.

Ainsi, un jour de la semaine dernière, le trottoir longeant la maison Gillon, boulevard d'Avroy, était encombré de morceaux de verre, de bris de bouteilles, etc. C'était un spectacle peu réjouissant et qui aurait pu s'éterniser.

Mais, heureusement!.. M. Ziane vint à passer par-là.

Que fit-il ? Il prit sa canne et, appuyant sur un ressort caché, celle-ci s'ouvrit sous forme de trépid. Il avait une lunette de poche en poche. Il la plaça sur le trépid. Puis il visa dans la direction de l'île de Commerce.

Alors il aperçut deux terrassiers barbus.

Il alla aux deux terrassiers barbus et leur parla bas à l'oreille. Ils comprirent et le suivirent avec respect; l'un portant une bêche, l'autre une manne; lui ne portant rien du tout, si ce n'est son génie. Alors il multiplia ses conseils, et en un rien de temps, les deux terrassiers barbus avaient fait disparaître le tout.

En reconnaissance de ce nouveau service, on vient de lui offrir un petit veston bleu, qui lui donne un air charmant sous son petit chapeau gris.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

par Rybert.

Les Concours de flûte.
 Jury spécial composé des meilleurs flûtistes de la ville.

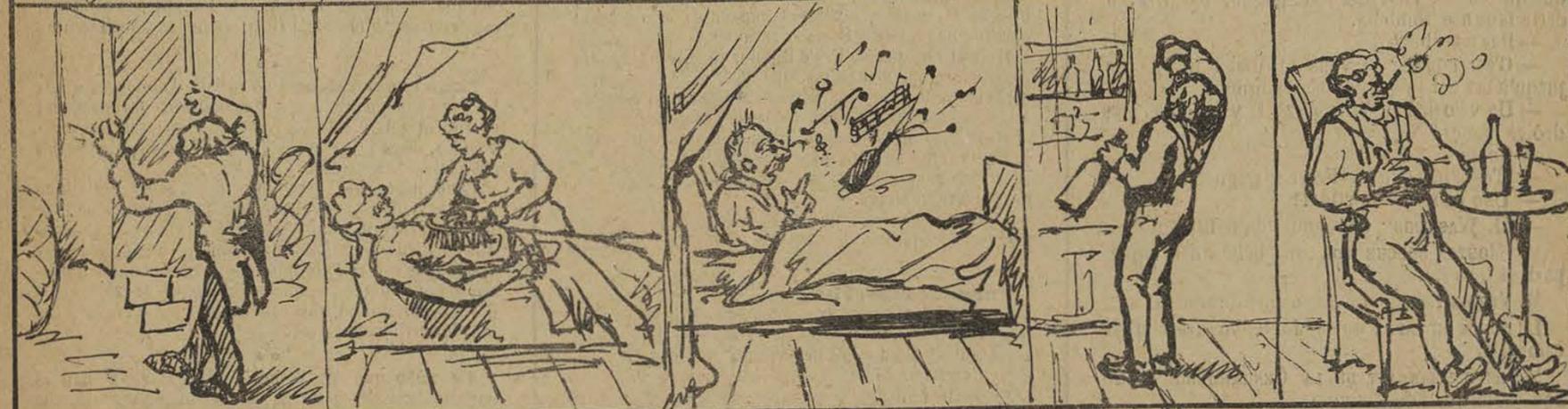


Le Jury abasourdi, éreinté est distrait... Le secrétaire se livre à un ronflement en mi bémol



...oui mon cher! une grande commode pour cinq costumes!

Après le concours la nuit! Ganchemar...
 Un juré sort il se jette dans une voiture...
 Rentre en convalescence...
 Avec 3 ou 4 mois de vacances il lui ira fort à fait bien.



Différentes phases de la physionomie du père de la débutante
 Audition 1001^{ème} Du même Concerto!...



Rybert